

Image not found or type unknown



Travaux suite a resiliation de bail

Par **simo22**, le **12/05/2009** à **16:47**

Bonjour, j'ai résilié mon bail dans les délais, mon propriétaire a estimé qu'il devait réaliser des travaux, nous avons conclu un montant de 900 euros avec devis que je lui ai réglé, 2 mois plus tard il me réclame la somme de 1000 euros supplémentaires ! a-t-il le droit de me réclamer ce montant ?

Par **Marion2**, le **12/05/2009** à **18:06**

Bonjour, Qu'était-il mentionné sur l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie ? Pendant combien de temps avez-vous occupé ce logement ? Cordialement